

Luth



Fédération des Écoles
Genevoises de Musique

PLAN D'ÉTUDES DU LUTH

INTRODUCTION

Le luth est un instrument d'origine orientale qui fut très en vogue au Moyen-Âge, à la Renaissance et durant la période baroque. Ses principales caractéristiques sont sa forme arrondie de poire, son chevillier qui se développe à angle droit vers l'arrière et ses rangées de cordes doubles que l'on désigne du nom de « chœurs ».

Après une éclipse d'une centaine d'années, il est réapparu au XX^e siècle entre les mains de quelques musiciens passionnés et il fait actuellement partie de la grande famille des instruments dits anciens, comme la flûte à bec et la viole de gambe, avec lesquels il se marie d'ailleurs très bien.

C'est un instrument à cordes pincées qui se joue avec les doigts à la manière de la guitare. Il peut prendre des formes, des tailles et des noms variés selon l'époque à laquelle il correspond : luth renaissance, luth baroque, archiluth, guitare baroque, vilhuela, théorbe ou encore mandole et mandoline, formant ainsi un ensemble d'instruments aux répertoires riches et variés. Il permet de jouer des pièces en solo, mais il sert également à accompagner la voix et d'autres instruments. Il peut aussi faire partie d'un orchestre baroque ou d'ensembles de musique ancienne.

La taille du luth n'étant pas « standard », on peut trouver des instruments adaptés à la morphologie de l'élève. Le CPM dispose de plusieurs petits luths particulièrement adaptés aux besoins d'un enfant.

On peut commencer l'étude du luth comme premier instrument mais on peut aussi l'approcher après un début en guitare classique, les techniques des deux instruments étant similaires. Le contraire est vrai aussi et il est parfaitement envisageable, après quelques années d'apprentissage sur le luth, que l'élève puisse changer de cap ou compléter ses connaissances en choisissant de jouer de la guitare classique.

PLAN DU CURSUS DE FORMATION

Cycle d'initiation maximum 2 ans	Premier cycle 3 paliers (en principe 2 ans chacun)				Deuxième cycle 3 paliers (en principe 2 ans chacun)										
Durée globale de la formation 14 ans au maximum															
1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2		
		Palier I		Palier II		Palier III		Palier IV		Palier V		Palier VI			
Initiation															
Evaluation ↑		Evaluation ↑		Evaluation ↑		Examen ↑		Evaluation ↑		Evaluation ↑		Examen ↑			
Attestation de formation artistique ↑						Certificat d'études musicales ↑									

CYCLE D'INITIATION

«Découverte de l'instrument»

Durée

2 ans au maximum

Condition d'entrée

En principe, être âgé de 8 ans

Contenus *(par ordre alphabétique)*

Généralités et acquisitions musicales

Caractéristiques du luth (hauteur, intensité, durée, timbre) attaque et résonance, arrêt du son

Clarté du son et legato

Connaissance du manche : notes de la première position

Développement de l'écoute

Equilibre corps / instrument, tonicité et détente

Facture de l'instrument (nom des différentes parties)

Familiarisation et découverte de l'instrument en correspondance avec le vécu musical personnel de l'élève et le cours de formation musicale

Jeu en imitation, improvisation, jeu d'oreille et de mémoire

Lecture de partitions

Mélodies avec sens du phrasé et nuances élémentaires (mf, f, p)

Pratique à domicile (habituation à la régularité)

Tenue de l'instrument

Titre des morceaux joués

Acquisitions techniques

Alternance des doigts de la main droite : pi, mi (*p = pouce, i = index, m = majeur*)

Déplacement transversal de la main gauche

Jeu monodique : gammes simples, petites mélodies

Jeu polyphonique : mélodies simples accompagnées par une basse, accords simples joués par le pouce

Pratique du jeu du pouce et du jeu des doigts

Objectifs ou compétences attendues des élèves *(par ordre alphabétique)*

Accorder l'instrument (initiation)

Jouer en public

Jouer quelques accords faciles

Jouer une mélodie avec des basses simples en tenant compte du phrasé (respiration) et des nuances

Préparer, sans l'aide du professeur, des morceaux à une voix en 1^{re} position, dans des rythmes élémentaires

Se concentrer avant de jouer, prendre conscience du silence qui précède et suit un morceau

Sentir et maintenir une pulsation

Modalités de formation *(par ordre alphabétique)*

Improvisation

Jeu solo et jeu d'ensemble

Jeux musicaux

Lecture et travail sur partitions diverses

Pratique régulière de l'instrument

Evaluation

Au terme du cycle d'initiation, sur préavis positif des professeurs d'instrument et de formation musicale, une évaluation de la pratique instrumentale et un entretien avec les parents (ou avec l'élève s'il est adulte) confirment l'entrée dans le premier cycle.

- L'examen comprend, par exemple, 3 pièces dont au minimum une en solo.
- Le jeu par coeur est valorisé.

Ouvrages de référence

- *58 very easy Lute Pieces*, English Lute Society
- Boquet Pascale, *Méthode de Luth Renaissance*, Société française de Luth
- Ferru Céline et Gilbert Cyril, *65 Comptines, chansons traditionnelles et pièces de la Renaissance*, Société française de Luth
- Ferru Céline, *Chansons enfantines et traditionnelles d'Europe*, Société française de Luth
- Lundgren Stefan, *New Method for the Renaissance Lute*, Lundgren Edition
- Poulton Diana, *Easy Lute Pieces*, édition Schott

PREMIER CYCLE

«Acquisitions fondamentales»

A. Généralités

Tout au long du 1^{er} Cycle, le professeur cherche à construire avec l'élève les bases d'un jeu **élaboré**, notamment en ce qui concerne les aspects suivants :

- sens et précision rythmique
- sens du phrasé
- consistance de la sonorité
- richesse des nuances
- diversité des timbres
- conscience et respect du style et caractère des morceaux interprétés
- connaissance du manche, aisance et précision techniques correspondant à chaque niveau

Au terme du 1^{er} Cycle, l'élève disposera d'un premier aperçu du vaste domaine du **répertoire du luth**. Il aura étudié plusieurs pièces appartenant à chacune des catégories suivantes (les compositeurs sont mentionnés à titre d'exemple) :

- Renaissance (Attaingnant, Capirola, Dalza, Daza, Leroy, Milán, Milano, Narvaez, Pisador)
- Renaissance tardive (Adriaenssen, Ballard, Dowland, Negri, Robinson, Vallet)
- Prébaroque (Falconieri, Kapsberger, Piccinini, Zamboni)
- Baroque (Bach, Boquet, Mouton, Pinel, Weiss)

L'enseignant conduit progressivement l'élève vers l'acquisition d'un début **d'autonomie** :

- responsabilité de l'entretien de l'instrument
- accord de l'instrument (reconnaître la justesse relative des cordes, exécuter les gestes appropriés au réajustement)
- déchiffrement de partitions, lecture à vue des pièces du niveau précédent
- pratique à domicile (régularité, concentration, méthode, repérage des difficultés, travail ciblé de passages, jeu des morceaux sans interruption)
- préparation sans l'aide du professeur de pièces (solo ou duo) de difficultés adaptées

Lors des prestations publiques et des examens, le choix des pièces correspond aux possibilités de l'élève. La maîtrise instrumentale et la compréhension du texte musical sont exigées, l'engagement dans le jeu est valorisé.

A la fin du 1^{er} Cycle, les élèves sont soumis à une évaluation selon le contenu précisé dans le descriptif du palier III, identique au CPM et au CMG. Au terme des autres paliers, ils sont évalués selon la procédure propre à chaque institution.

Pour autant qu'il ait réussi l'examen du palier III et satisfait aux autres exigences (FMB et cours complémentaire), l'élève obtient une attestation de formation artistique.

B. Descriptif du premier cycle

Durée

Le premier cycle comprend 3 paliers d'une durée moyenne de 2 ans; sa durée globale est, en principe, de 6 ans.

Prérequis

Avoir réussi l'évaluation du Cycle d'initiation

Contenus (par ordre alphabétique)

Palier I et suivants

Révision et développement des contenus du Cycle d'Initiation ou des paliers précédents

Généralités et acquisitions musicales

- accord de tonique des pièces étudiées
- connaissance du manche pour les morceaux joués
- jeu à partir de partitions, lecture à vue
- jeu de mélodies avec sens du phrasé et des nuances, jeu *legato* et *staccato*
- notation des éléments musicaux des pièces abordées (notes, mesure, tonalité, silences)
- titre des morceaux joués et nom du compositeur

Acquisitions techniques

- alternance des doigts : pi, mi
- jeu monodique et polyphonique (im ; p et autres doigts)
- mélodies dans différentes positions, accompagnées par une basse simple simultanée
- gammes sur deux octaves, majeures et mineures, correspondant aux pièces étudiées; gamme chromatique simple
- arpèges simples : (pim, pima)
- accords simples sur 3 cordes (pim, ima)
- accords sur 4, 5 ou 6 cordes joués par le pouce
- pose des doigts de la main gauche sur le manche
- posture et détente

Dès palier II

Généralités et acquisitions musicales

- cadence I-V-I pour les tonalités des cordes basses (sol-do-fa)
- connaissance du manche (lecture et identification sur le manche) : 1^{re} corde, jusqu'à la XII^e case, 2^e et 3^e cordes jusqu'à la VIII^e case
- développement de l'expression musicale
- développement du jeu *legato* et de la précision lors des démanchés
- indications de tempo et du caractère des pièces jouées
- mise en évidence d'une voix

Acquisitions techniques

- accords de 3 et 4 sons (pia; pma; pima)
- enchaînement des accords en *legato* (préparation)
- jeu de mélodies et diminutions en technique pouce-index
- jeu monodique : gammes M et m, sur 2 octaves, d'après les tonalités des pièces étudiées et les possibilités de l'élève
- jeu polyphonique simple à 2 et à 3 voix
- liés ascendants et descendants
- petit barré, grand barré (préparation)

Dès palier III

Généralités et acquisitions musicales

- accord de la 7^e corde en ré ou en fa
- agilité et vélocité (développement)
- cadences simples
- connaissance du manche jusqu'à la VII^e case

- développement de l'interprétation
- lecture des divers styles de tablature (italienne, française)
- notions historiques et stylistiques
- sonorité (développement du volume, recherche de timbres)
- vocabulaire musical figurant sur les partitions travaillées

Acquisitions techniques

- accents
- accords : 3 et 4 sons (développement), accords arpégés, enchaînement des accords en legato (développement)
- extensions
- gammes et arpèges : formules plus complexes
- jeu polyphonique (développement)
- ornements
- petit et grand barré (développement)

Objectifs ou compétences attendues des élèves *(par ordre alphabétique)*

Palier I et suivants

- Poursuivre et développer les objectifs du Cycle d'Initiation
- démontrer son aptitude à suivre l'enseignement musical dispensé
 - élaborer une méthode de travail à domicile (début)
 - jouer en public, en solo ou en ensemble
 - jouer les morceaux en tenant compte de leur forme, du phrasé et des nuances
 - lire à vue une mélodie simple
 - préparer, sans l'aide du professeur, des mélodies simples accompagnées d'une basse à vide ou avec des arpèges simples
 - respecter les doigtés choisis

Dès palier II

- changer les cordes du luth
- consolider la méthode de travail à domicile
- identifier la tonalité et jouer la cadence I-V-I des morceaux étudiés
- jouer les morceaux en explicitant leur forme, les indications de tempo et de caractère
- jouer quelques accords de basse continue dans des tonalités simples
- lire à vue des morceaux du niveau du palier précédent
- préparer, sans l'aide du professeur, des mélodies accompagnées et des morceaux à 2 voix

Dès palier III

- disposer d'une méthode de travail à domicile
- distinguer les lignes mélodiques ou plans sonores
- planifier le travail à domicile en fonction d'échéances
- identifier les cadences dans les morceaux préparés
- jouer la cadence dans la tonalité des pièces étudiées
- préparer les morceaux en étant capable d'expliquer la logique des doigtés utilisés pour les deux mains
- proposer des phrasés, des nuances, une interprétation
- évaluer le degré de difficulté d'un morceau, choisir une pièce adaptée à ses compétences et intérêts
- prendre des initiatives et proposer des morceaux
- préparer, sans l'aide du professeur, des pièces polyphoniques incluant des accords, des barrés, des liés, le jeu en positions diverses
- faire preuve, dans les prestations publiques comme au cours,

| d'engagement, de concentration, présence et tenue

Modalités de formation (par ordre alphabétique)

Palier I et suivants	<ul style="list-style-type: none">- improvisation simple sur un <i>Ground</i>- jeu solo et jeu d'ensemble- lecture et travail sur partitions diverses- participation aux auditions et aux projets d'école- pratique des gammes et autres exercices techniques- pratique quotidienne de l'instrument
Dès palier II	<ul style="list-style-type: none">- lecture et travail sur des partitions en diverses tablatures- participation éventuelle à des concours musicaux
Dès palier III	<ul style="list-style-type: none">- écoute d'enregistrements durant les cours et/ou à domicile- présence à des auditions autres que celles auxquelles l'élève participe directement

Evaluation

Les compétences de l'élève sont évaluées au terme de chaque palier.

En accord avec le doyen et le professeur, l'évaluation peut revêtir différentes formes (prestations publiques, examen de fin de palier, autres contrôles).

La réussite de l'évaluation permet le passage au palier supérieur.

Toute évaluation ou tout examen est suivi d'un entretien avec l'élève.

Les éléments suivants sont pris en considération :

- l'avis du professeur sur la motivation, le travail, l'autonomie et l'aptitude de l'élève à suivre l'enseignement
- la diversité et l'étendue du répertoire travaillé
- la fréquentation de cours complémentaires et la pratique éventuelle d'autres activités artistiques
- la pratique de la musique de chambre
- la capacité à jouer de mémoire
- l'engagement dans le jeu
- la participation à des prestations publiques

Paliers I et II	<ul style="list-style-type: none">- au terme des paliers I et II, les compétences de l'élève sont évaluées lors d'un examen à huis-clos ou lors d'une audition - examen- en fonction de la procédure propre à chaque école, le programme de l'examen est composé de 3 ou 4 des options suivantes ;<ul style="list-style-type: none">• des pièces choisies par l'élève et son professeur• une pièce de la liste des morceaux de référence• une lecture à vue• une lecture préparée sur place avant l'examen• une pièce de musique d'ensemble• une pièce préparée à domicile sans l'aide du professeur ou d'un autre adulte (palier II)- le jeu par coeur est exigé, au moins pour une partie du programme
Palier III	<ul style="list-style-type: none">- au terme du 1^{er} Cycle, l'élève est soumis à une évaluation dont les contenus sont identiques au CMG et au CPM

- l'élève présente 4 pièces dont une préparée sans l'aide du professeur ou d'un autre adulte et une choisie dans une liste de morceaux de référence
- les pièces présentées sont d'époques, de styles, de caractère et de contenu technique divers
- la pratique de la musique d'ensemble est valorisée

Ouvrages de référence

- Boquet Pascale, *Initiation à la Basse Continue*, Société française de Luth
- Boquet Pascale, *Méthode de Luth Renaissance*, Société française de Luth
- Damiani Andrea, *Metodo per Liuto*, Ut Orpheus Edizioni
- Lundgren Stefan, *New Method for the Renaissssance*, Lundgren Edition
- *Musique de luth (fac-simile ou non)*, Editions SPES, Firenze. Editions Minkoff, Genève. Oxford University Press. CNRS, Paris
- *Œuvres complètes de Dowland Georges et da Milano Francesco*
- *Ouvrages de la Collection Le Secret des Muses*, Société française de Luth
- Poulton Diana, *Lute Method*, édition Schott

Répertoire

Voir document spécifique auprès des professeurs de luth

DEUXIÈME CYCLE

«Approfondissement des bases musicales et instrumentales, développement de l'autonomie»

A. Généralités

Tout au long du 2^e Cycle, le professeur cherche à conduire l'élève, à **consolider et affiner son jeu instrumental**.

Au terme de celui-ci, l'élève aura acquis une connaissance générale de l'histoire de son instrument. Il aura également étendu son répertoire, en ayant abordé certaines pièces de concert, ainsi que des œuvres représentatives de chaque époque.

Pendant ces années, il aura découvert et intégré à son jeu les principales caractéristiques des différents styles.

En outre, il aura développé une autonomie accrue lui permettant de pratiquer la musique en amateur éclairé, ou éventuellement de se diriger vers des études professionnelles.

L'évaluation des compétences des élèves est, tout comme au 1^{er} Cycle, globale, et s'effectue dans la durée.

Dès le palier IV, le professeur informe l'élève du contenu du 2^e Cycle. Lors de cette information, un accent particulier est mis sur le niveau correspondant à l'obtention du Certificat (durée, prestation publique, niveau du répertoire, qualité d'interprétation, gestion du trac, etc.) ainsi que sur les moyens d'y parvenir (investissement personnel, travail technique, qualité de l'instrument, rodage du programme en public). Le professeur encourage les élèves à assister à des examens de Certificat afin de faciliter une prise de conscience des exigences de cette démarche.

Pour autant qu'il ait réussi l'examen de Certificat et satisfait aux autres exigences (Langage Musical, cours complémentaires), l'élève obtient un « Certificat d'Etudes Musicales ».

B. Descriptif du deuxième cycle

Durée

La durée globale du deuxième cycle est de 6 ans; elle est articulée en 3 paliers. Chaque palier s'étend en principe sur 2 ans.

Prérequis

Avoir réussi l'évaluation du palier précédent

Contenus *(par ordre alphabétique)*

Palier IV et suivants

Révision et développement des contenus du 1^{er} Cycle

Généralités et acquisitions musicales

- affinement des moyens personnels d'expression
- analyse plus approfondie de la forme musicale (structure, harmonie, rythme)
- cadences et modulations
- conduite et clarté des différentes voix
- connaissance du manche (lecture et identification sur le

- manche) : toutes les cordes jusqu'à la IX^e case
- mise en œuvre de rythmes plus complexes
- recherche d'un phrasé en lien plus conscient avec la respiration
- travail sur la sonorité avec ongles ou pulpe (qualité, volume, timbre, développement de la palette sonore)

Acquisitions techniques

- accords de 5 et 6 sons (attaque double et triple du pouce)
- développement de la coordination, de la vélocité, de l'endurance et de la précision, en lien avec une conscience corporelle globale
- mise en évidence d'une voix à l'intérieur d'un accord
- ornements
- procédés d'arrêt du son permettant de respecter la durée des notes avec précision

Dès palier V

Généralités et acquisitions musicales

- acquisition éventuelle d'un deuxième instrument (luth baroque, archiluth, guitare baroque)
- basse continue (initiation)
- connaissance de la totalité du manche
- lecture des notes (maîtrise)
- pièces de toutes les époques et de styles variés

Acquisitions techniques

- accord des cordes basses hors-manche
- arrêt des résonances parasites
- jeu sur les cordes basses hors-manche

Palier VI

Généralités et acquisitions musicale

- extension du répertoire (niveau fin de cursus)

Acquisitions techniques

- assimilation d'un choix d'exercices couvrant les principaux aspects de la technique du luth (jeu du pouce dans les basses, rapidité et fluidité du jeu en pouce-index)

Objectifs ou compétences attendues des élèves *(par ordre alphabétique)*

Palier IV et suivants

Poursuivre et développer les objectifs du 1^{er} Cycle

- accorder son instrument
- choisir et préparer, sans l'aide du professeur, des pièces adaptées à ses possibilités
- définir et planifier un ou des projets personnels (par exemple : choix du répertoire, musique de chambre, improvisation, ouverture à d'autres styles)
- identifier les modulations
- jouer de mémoire au moins une partie de son répertoire
- manifester ses intérêts pour la vie musicale et le monde du luth (écoute d'enregistrements, choix et acquisition de partitions, fréquentation de concerts)
- prendre en charge progressivement la méthode de travail
- utiliser les moyens audio-visuels et informatiques pour des recherches musicales

Dès palier V

- développer et affiner le sens critique ainsi que l'autoévaluation

- par des bilans réguliers
- être responsable de l'entretien de l'instrument
- évaluer l'état de préparation et le travail restant à fournir en vue d'une échéance
- prendre en charge le soin des mains
- rechercher des doigtés adéquats
- rechercher et proposer des pistes d'interprétation en lien avec le style et la forme des pièces choisies
- se présenter en public de sa propre initiative

- Palier VI
- disposer d'une vue d'ensemble des matières et éléments abordés durant la formation
 - être autonome dans la méthode de travail (choisir des exercices d'échauffement, définir les passages à exercer séparément, élaborer des variantes à partir d'exercices)

Modalités de formation *(par ordre alphabétique)*

- Palier IV et suivants
- Reprise des modalités de formation du 1^{er} Cycle
 - pratique soutenue de l'instrument
 - présence à des examens de certificat d'autres élèves

- Palier VI
- participation à des stages et master classes

Evaluation

Les compétences de l'élève sont évaluées au terme de chaque palier.
 En accord avec le doyen et le professeur, l'évaluation peut revêtir différentes formes (prestations publiques, examen de fin de palier, autres contrôles).
 La réussite de l'évaluation permet le passage au palier supérieur.
 Toute évaluation ou tout examen est suivi d'un entretien avec l'élève.

- Paliers IV et V
- Reprise des modalités d'évaluation du 1^{er} Cycle, selon la procédure propre à chaque institution

- Paliers V
- Au terme de l'examen, une discussion a lieu entre le jury, le doyen, le professeur et l'étudiant. Elle est destinée à évaluer si le potentiel de l'élève lui permet de se présenter à l'examen d'admission au Certificat l'année suivante.

- Paliers VI/1
- L'examen concerne uniquement les élèves se dirigeant vers le Certificat de fin d'études

Admission en Certificat :

- prestation publique
- durée : 20 minutes environ
- programme : pièces de styles différents, dont obligatoirement une de musique de chambre et une préparée sans l'aide du professeur, choisie dans une liste de pièces de référence
- jury : selon la procédure propre à chaque Institution

- Paliers VI/2
- a) évaluation semblable à celles des autres paliers. Comme à chaque étape de son parcours, une attestation des cours suivis est délivrée à l'élève qui en fait la demande.

- b) Certificat d'études musicales, commun au CMG et au CPM
 - récital public
 - durée : 25 minutes environ
 - programme : libre, soumis préalablement au doyen pour accord
 - jury: expert luthiste externe, doyen de chacune des deux institutions, professeur et «juré musicien»

Répertoire

Voir document spécifique auprès des professeurs de luth

Pour en savoir davantage: origines de l'instrument, historique, caractéristiques techniques

Recourez au lien Internet ci-dessous

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Luth>

Décembre 2009

Photo de couverture: © Jean-Marie Glauser

Coordination pour les textes des plans d'études: Daniel Pastore

Mise en page: Editions Papillon

mars 2010